

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 30 janvier 2025

Loiret au fil de l'eau **Un nouvel appel à projets pour la saison estivale 2026**

Dans le cadre du *Loiret au fil de l'eau*, le Département impulse chaque année un cycle événementiel estival pour valoriser et animer cet itinéraire touristique au fil de la Loire et des canaux. Ainsi, lors de la commission permanente du 30 janvier 2026, la collectivité a acté le lancement du nouvel appel à projets pour la saison estivale 2026.

100 000 € sont consacrés pour l'organisation de ces animations, qui se tiendront du 1^{er} mai au 27 septembre 2025. L'objectif ? Renforcer l'attractivité et la notoriété du projet, favoriser l'appropriation des voies vertes et voies d'eau par les habitants mais aussi développer la fréquentation touristique.

Les projets candidats devront se tenir à proximité d'une voie d'eau et s'articuler autour de 3 valeurs fortes : authentique, ludique et écoresponsable.

En 2025, le Département a sélectionné 32 projets d'associations et communes du Loiret, pour un budget de plus de 100 000 €, dont 5 ont eu lieu le 24 mai 2025, à l'occasion de la mise en service complète de la véloroute du canal d'Orléans. Plage, guinguette, balades en bateaux, etc., les Loirétains ont pu participer à différentes animations pour découvrir la Loire et ses canaux durant la période estivale.

Avec son projet de restauration du Canal d'Orléans et de création d'une véloroute, le Département du Loiret porte un projet touristique fluvestre baptisé *Loiret au fil de l'eau* qui englobe les voies d'eau et voies cyclables des canaux d'Orléans, du Loing, de Briare et de la Loire. Ce projet s'inscrit notamment dans le schéma départemental de développement touristique, qui met l'accent sur le développement d'une offre fluviale et fluvestre, en tant qu'atout différenciant du Loiret.

Avec ses 80 km de voies d'eau, 27 écluses, 23 maisons éclusières et 2 bases de loisirs, le canal d'Orléans offre de nombreux points touristiques inédits. À vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale, sur les canaux historiques ou la Loire sauvage, au gré des écluses... les visiteurs pourront faire le plein d'activités et de nature pour cet été 2026.

Plus d'informations sur : <https://www.leloiretaufildeleau.fr/>

Un appel aux partenaires pour Escale en fête

Dans le cadre de la prochaine édition d'Escale en fête, le Département du Loiret a sollicité les communautés de communes, communes et associations pour identifier un lieu pour la tenue de cet événement, mais aussi pour contribuer à la proposition d'animations. Les partenaires ont jusqu'au 27 février pour candidater pour accueillir l'évènement et proposer des animations. Les infos sont à retrouver sur : <https://www.loiret.fr> rubrique Mon Département puis Les appels à projets.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr